

Rapport d'Activité
1999 - 2000

Le présent rapport d'activité couvre l'année sociale 1999 – 2000 et est subdivisé en trois volets, le premier traitant des affaires internes, le second décrivant les activités de la CGJL au niveau national et le troisième reprenant la partie internationale.

De l'organisation interne

L'assemblée générale

La première assemblée générale qui a eu lieu le 17 avril 1999 ne réunissait pas assez de délégués pour remplir le quorum nécessaire. La deuxième assemblée générale se tenait le 14 mai 1999. Cette assemblée fut surtout marquée par deux problèmes majeurs: le premier se rapportant au président sortant José Pereira (JSL) et les représentants des syndicats (p.ex. Tanja Picco) ; le deuxième étant relatif à un des deux coordinateurs de la JSL, Sascha Wager, qui a voté contre le rapport d'activité et contre l'adoption des comptes alors que la présidence fut assurée par la JSL.

Le bureau 1999/2000 est composé de la façon suivante

Pour le groupe 1 :

- CSJ, Steff Schaefer, remplacé à partir du 17-02-2000 par Marc Rollinger
- JSL, José Pereira, remplacé le 16-02-2000 par Dany Rasqué (secrétaire gen.)
- JDL, Xavier Bettel
- Jonk Lénk, David Wagner (observateur)

Pour le groupe 2:

- NGL J-Team, Joël Meyer (vice-Président)

Pour le groupe 3 :

- FNEL, Caroline Gondoin (Trésorier)
- LGS, Annette Kemp-Klemann

Pour le groupe 4 :

- DVL, Marc Rauchs
- JB & JW, Claude Neuberg
- UNEL, Théo Tibesart (Président)

Dès le début de janvier, la CGJL s'est occupé de la préparation de l'assemblée générale, prévue pour vendredi le 17 mars 2000. La CGJL a reçu des candidatures des organisations suivantes :

Pour le groupe 1 : CSJ, JSL, Jonk Lénk

Pour le groupe 2: NGL J-Team

Pour le groupe 3 : FNEL, LGS

Pour le groupe 4 : DVL, JB & JW, UNEL

Le bureau exécutif a arrêté par un règlement interne que toute organisation n'ayant pas payé la cotisation pour l'année 2000 ou qui n'a pas confirmé par écrit qu'elle vérifie les conditions de membre se verra refuser le droit de vote lors de cette dernière.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les membres présents lors de la réunion du 18 novembre ont décidé par un vote de ne pas faire une assemblée générale extraordinaire et de ne pas donner ainsi suite à la demande orale de certains membres du B.E.

Statuts

Les nouveaux statuts de la CGJL ont été publiés dans le Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg en date du 22-12-1999. A partir du 18 janvier 2000, la CGJL a fonctionné selon les nouveaux statuts. Cependant, soit noté que les statuts nécessitent encore une révision ; certains points ayant été restés nébuleux lors de la révision antérieure. Ainsi, les dispositions régissant la fixation de la date de l'assemblée générale sont trop spécifiques. Il faudrait une

période comprise entre des bornes plus éloignées pour permettre une plus grande flexibilité. Il faudrait aussi réviser la date limite pour le paiement de la cotisation pour les membres. Il est évident qu'il ne fait point de sens de menacer les organisations de les exclure du vote s'ils n'ont pas payé la cotisation avant l'assemblée générale si, d'un autre côté, la date limite de paiement est postérieure à l'assemblée générale.

Le bureau exécutif

La répartition des mandats au sein du bureau exécutif se faisait comme suit :

L'UNEL faisant partie du groupe 4 a assuré le mandat de la présidence avec Théo Tibesart, le NGL J-Team faisant partie du groupe 2 a opté pour la vice-présidence avec Joël Meyer, la JSL faisant partie du groupe 1 exerçait le mandat du secrétariat avec José Pereira et, finalement, la FNEL faisant partie du groupe 3 était d'accord pour assumer le mandat de la trésorerie. Au cours de l'année, il y avait eu certains changements qui seront explicités ailleurs.

Par ailleurs, il convient de noter que les réunions du bureau exécutif étaient toujours bien fréquentées, sauf en décembre de l'année 1999 dû au fait que José Pereira avait perdu son mandat et que Xavier Bettel n'était jamais présent.

Mandat trésorerie

Lors de sa réunion en date du 12 octobre 1999, le Bureau Exécutif a appris que Caroline Gondoin a démissionné du poste de trésorière de la CGJL. Suite au fait qu'aucune organisation (FNEL, LGS, AGGL) n'a déposé sa candidature pour le mandat vacant, la gestion financière est revenue exclusivement et par la force des événements au président Théo Tibesart.

Mandat secrétariat

Après que José Pereira avait été révoqué par son organisation d'origine et, par la suite, avait démissionné du Bureau Exécutif, Steff Schaeler occupait temporairement le poste de secrétaire « faisant fonction ». La CSJ a choisi de se faire représenter à partir du 17 février par Rollinger Marc. De ce fait découle que le poste de secrétaire est actuellement non-occupé et que les charges y relatives reviennent donc exclusivement et par la force des événements au président Théo Tibesart.

Les organisations syndicales

Au début de l'année sociale 1999 – 2000, quatre organisations syndicales annonçaient lors d'une conférence de presse qu'elles démissionnent de la CGJL. Deux d'entre elles ont fait parvenir au bureau exécutif leur démission écrite dans les jours suivants, à savoir l'OGJ et l'LCGJ. Théo Tibesart a donné une interview au journal «Zeitung vum lëtzebuenger Vollek » dans ce contexte.

Jeunesse Socialiste Luxembourgeoise

Le 12 octobre, le Bureau Exécutif a pris note du fait que la JSL a retiré à José Pereira son mandat de délégué de la JSL au sein de la CGJL. Dans la réunion prochaine, à laquelle José Pereira assistait encore pour mener à une bonne fin certains dossiers dont lui seul avait les connaissances et la volonté nécessaires, il communiquait au bureau exécutif sa démission et a également transmis par écrit sa démission au président Théo Tibesart. La JSL n'a dès lors plus de délégué au sein du bureau exécutif de la CGJL et la CGJL n'a plus de secrétaire. La nouvelle présidente de la JSL, Mme Claudia Dall'Agnol, a communiqué à la CGJL en date du 16 février 2000 l'identité du nouveau représentant de la JSL au sein de la CGJL : Rasqué Dany, étudiante.

Chrëschtlesch Sozial Jugend

Steff Schaefer n'a pas été réélu pour représenter la CSJ au sein du bureau exécutif de la CGJL. Il est remplacé par Marc Rollinger.

Jeunesse Ouvrière Chrétienne

Lors de la réunion du 21 décembre le président a communiqué au BE que Claire Wagner a démissionné de son poste. La Jeunesse Ouvrière Chrétienne reste membre de la CGJL.

Jeunesse Démocratique et Libérale

Théo Tibesart a informé les membres du BE que Xavier Bettel a déclaré par téléphone qu'il est en train de rechercher un nouveau représentant pour la JDL au sein de la CGJL. Jusqu'à ce jour la JDL n'a pas appris le nom du nouveau délégué.

Jeunes Sapeur-Pompiers

L'organisation Jeunes Sapeurs-Pompiers a déclaré ne plus vouloir être membre de la CGJL.

Jonghandwierk Lëtzebuerg

L'organisation Jonghandwierk Lëtzebuerg a déclaré ne plus vouloir être membre de la CGJL.

Personnel

Suite au fait que Judy Milne, qui a travaillé pour la CGJL depuis juin, a quitté la CGJL pour le 1^{er} octobre pour un autre travail, le CGJL n'avait plus de permanent jusqu'en janvier.

Ayant travaillé pour la CGJL à partir du 1^{er} octobre 1999 en tant que DAT, Patrick Hienckes est engagé à partir du 1^{er} janvier 2000 comme responsable administratif et de gestion.

Finances

Théo Tibesart a distribué un projet de budget pour l'année 1999-2000 pendant la réunion du 12 octobre. La discussion fut cependant reportée à une date ultérieure. La réunion du 27 octobre 1999 permettait d'accepter en unanimité le projet de budget proposé.

Lors de la réunion du 18 novembre 1999, le président porta à la connaissance du Bureau Exécutif que le ministère de la jeunesse a alloué à la CGJL un subside ordinaire. On constate que le budget de la CGJL a faiblement augmenté par rapport à l'année passée. Mais il faudra encore demander des subsides supplémentaires pour couvrir les frais de personnel.

Galerie Kons

La ministre de la jeunesse Mme Marie-José Jacobs avait convoqué les membres du bureau de la CGJL en date du 15 décembre pour nous communiquer que de nouveaux locaux dans la Galerie Kons avaient été attribués à la CGJL. Quoique le bureau exécutif ait décidé lors de sa réunion du 27 octobre qu'il faut entreprendre le nécessaire pour garder les présents locaux au lieu de déménager dans la Galerie Kons, il est devenu clair que la CGJL pourra bénéficier dans la Galerie Kons de la proximité géographique des autres organisations ayant un objet social similaire ou analogue au sien. A l'aide de visites des lieux le 11 janvier et le 14 février ainsi que pendant des réunions de concertation au SNJ le 22 décembre et 26 janvier, le projet de la maison des associations de jeunesse a pris forme. A présent, la CGJL est en négociation avec trois fournisseurs de mobilier de bureau, à savoir Alma, Bureau Line et Imac. Après examen judicieux, deux offres, portant chacune sur le même matériel et atteignant toutes les deux un montant d'approximativement 400.000 francs, furent transmises à Mme Mühlen, responsable du dossier de la part du Ministère, pour évaluation. Le déménagement est prévu pour le 15 avril, dans la mesure où le mobilier commandé est en place et opérationnel.

Par ailleurs, lors de la réunion du 10 mars 2000, le président annonça au bureau qu'il est en négociation avec Mme Erna Hennicot-Schoepges pour réaliser l'incorporation d'organisations estudiantines dans le projet de la création d'une Maison des Associations de Jeunesse. Dans cette optique, il a été constaté que Madame la Ministre est, en principe, d'accord pour faire le nécessaire pour donner à l'UNEL, à l'ACEL, à la SDL, à l'ANEIL, à l'ALEM et l'ALEP la possibilité de déménager également dans la Galerie Kons.

Logo

Joël Meyer s'est occupé du changement de logo de la CGJL et a montré au bureau une série de projets. Le bureau exécutif s'est décidé pour un projet précis.

Cotisation 2000

Le président a fait noter par le BE que la volonté de paiement de la cotisation pour l'année 2000 laisse à désirer. Ainsi, nombre d'organisation n'ont pas réagi au premier rappel et, dans certains cas, n'ont même pas réagi au deuxième rappel qui était une lettre recommandée. Concrètement, les organisations suivantes n'ont pas payé la cotisation 2000 : FEP co/ AJEP, FNCTTFEL, SYPRO, ACEL, JEL, JOC, JB&JW, SJCP, UJGIL.

Vérification annuelle des conditions de membres auprès des organisations

Comme recommandé par l'Assemblée Générale précédente, le Bureau Exécutif de la CGJL a procédé à la vérification des conditions de membre auprès des organisations membres. Le résultat en est le suivant :

Ont renvoyé le questionnaire relatif à la vérification des conditions de membre les organisations suivantes : CSJ, JDL, JSL, Jonk Lénk, FEP co/ AJEP, NGL J-Team, AGGL, FNEL, LGS, CAJL, CRJ, DVL, JEC, JB&JW, UNEL.

N'ont pas renvoyé le questionnaire relatif à la vérification des conditions de membre les organisations suivantes : FNCTTFEL, SYPRO, ACEL, CARITAS, JEL, JOC, SJCP, UJGIL.

En résumé, la CGJL a reçu 15 questionnaires sur 24, les 15 questionnaires reçus confirmant chaque fois que l'organisation en question vérifie les conditions de membre.

Niveau national

Coopération avec Mission d'impulsion 2000-2001 – projet Touareg.lu

La CGJL aide la Mission d'impulsion 2000-2001 dans la diffusion de leur périodique Touareg.lu en envoyant ce dernier aux clubs des jeunes, aux organisations-membres et aux membres du bureau exécutif. Il est possible d'utiliser la structure de la Mission d'impulsion 2000/2001 pour diffuser des informations. Le bureau de la CGJL a déjà envisagé de le faire, pourtant sans qu'une décision définitive n'ait été prise.

Plate-forme de coopération

Le directeur du SNJ, M. Frantz-Charles Muller a annulé au dernier moment la réunion de concertation au sujet de cette plate-forme. La CGJL, ayant eu des réserves quant à ce projet en n'est pas malheureux.

Mérite Jeunesse

La CGJL a aussi été active dans le Mérite Jeunesse où la CGJL a assuré la vice-présidence en la personne de Théo Tibesart. Ainsi, Théo Tibesart a assisté aux réunions du Conseil d'Administration au SNJ. En outre, Théo Tibesart a assisté aux réunions pour tuteurs et coordinateurs. Ces réunions permettaient aux tuteurs et coordinateurs de s'informer sur l'évolution du programme et de se tenir mutuellement au courant de leurs vues et expériences.

Site Internet

La CGJL a mis sur pied un site Internet accessible au grand public. Ce site reprend une description des activités de la CGJL ainsi qu'une liste des organisations membre et des membres du bureau :

<http://webplaza.pt.lu/public/cgjl/index.html>

Commission des subsides

La CGJL a été représenté à la commission des subsides par Marc Rauchs et par Théo Tibesart

Commission des programmes

Steff Schaeler représente la CGJL à cette commission

Commission Service Volontaire

Ce mandat est assuré par Joël Meyer et José Pereira

Le conseil supérieur de la Jeunesse ne s'est pas encore réuni sous la nouvelle Ministre.

Niveau international

Tampere

Après consultation des détails organisationnels, le bureau Exécutif a décidé en date du 27 octobre et en date du 18 novembre de ne pas participer aux manifestations à Tampere, Finlande. Claude Neuberg et Caroline Gondoin auraient voulu y participer éventuellement.

ACYF

Dans l'automne, la CGJL a réalisé deux activités majeures, dont celle de l'accueil de la délégation chinoise. Quoique sans mandat de son organisation d'origine, José Pereira a assisté à la réunion du Bureau Exécutif du 27 octobre en tant qu'observateur pour exposer au bureau la progression de la préparation de la venue de la délégation chinoise de la All-China Youth Federation. Malheureusement, les apports de cette rencontre sont insatisfaisantes et en aucun cas proportionnel au temps investi dans la préparation de l'accueil et aux moyens financiers que cette activité a absorbés. La délégation était composée de délégués beaucoup trop vieux pour valablement représenter la jeunesse et, en outre, le fait que les Chinois ne pouvaient converser en anglais faisait perdre l'essentiel de la valeur de cette rencontre.

La CGJL a reçu une invitation d'aller en Chine – M. Pereira en a informé le Bureau en date du 18 novembre 1999. Le bureau a estimé de donner suite à cette invitation plus tard dans l'année, probablement seulement en novembre 2000 et sinon en printemps de l'année prochaine.

Bodensee

La seconde grande activité de la CGJL était l'accueil des délégations étrangères de la Suisse, de l'Autriche, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Belgique flamande pour la rencontre Benelux-Bodensee, rencontre d'une importance extraordinaire vu son caractère et son degré de coopération. Le Bureau réuni en date du 27 octobre, avait institué comme délégation luxembourgeoise Théo Tibesart, Claude Neuberg et Patrick Hienckes pour assister à la rencontre Bodensee le 29, 30 et 31 octobre 1999. L'accueil des gens se faisait dans le château de Munsbach et était un grand succès et permettait de préparer et de coordonner l'exécutive du Youth Forum à Genève.

La prochaine rencontre de la Coopération Benelux-Bodensee a eu lieu à Gent, le 10, 11 et 12 mars. La CGJL a également participé à cette rencontre avec la même délégation. Il est d'une importance primordiale de continuer ce travail et de fortifier les relations entre les conseils de jeunesse du Bodensee.

Youth Forum

L'assemblée générale du Youth Forum se tenait à Genève, Suisse. La délégation luxembourgeoise était la même que celle de la Benelux-Bodensee-Coopération (BBC). Ayant préparé la démarche à suivre à Munsbach, l'exécutive du Forum Jeunesse était également un grand succès.

Séminaire Bénélux

Ayant assisté à une réunion organisationnelle avec Ralph Schroeder, Patrick Hienckes représentait la CGJL au séminaire Bénélux, séminaire préparant le terrain pour améliorer la participation politique des jeunes.

Conseil des Ministres de la Jeunesse

Le sauvetage du Conseil des Ministres de la Jeunesse de l'UE était la seule action politique de la CGJL dans les dernières années. Ayant lutté en ce sens durant des années et notamment par

le biais de la coopération Benelux-Bodensee, la CGJL a constaté que le Youth Forum a intégré cette affaire dans son programme.

La CGJL a alors envoyé une lettre à Mme Polfer intitulée «Sauvons le Conseil des Ministres de la Jeunesse de l'UE». Le texte se base sur une campagne originale du Youth Forum. Il semble que nous avons eu du succès.

Livre-Blanc

Il est évident que le Livre-Blanc est très important pour la politique de la jeunesse dans les années à venir. Il a été décidé de constituer une commission internationale pour faire face à ce volume de travail. En effet, il n'est nullement souhaitable que le gouvernement se charge de l'élaboration d'un document portant sur les désirs et aspirations des jeunes sans recourir à l'aide et au soutien des organisations de jeunesse. Qui, sinon les organisations de jeunesse, serait mieux habileté à connaître et décrire les jeunes, à formuler leurs visions du futur ? Il existe un danger réel que ce projet ne dégénère en un recensement des opinions des jeunes de faible qualité et que des personnes se chargent de l'interprétation qui ne sont pas expérimentées dans le domaine de la jeunesse. En tant que Conseil de la Jeunesse Luxembourgeoise, il faut à tout prix tenter de faire partie de cette entreprise et de ne laisser pas l'initiative au gouvernement. Il est crucial que la CGJL propose les pas à prendre et décide de la direction d'action. Ceci nous donnera également la possibilité de montrer au public et au gouvernement notre force d'action ainsi que de nous promouvoir aux yeux du public.

Francophonie

Sous la direction de Mme la Ministre Erna Hennicot-Schoepges, José Pereira a participé au sommet de la Francophonie à Moncton, Québec, Canada.

Conseil d'Europe

José Pereira a été élu dans la commission «Conseil d'Europe» du Youth Forum lors de l'Exécutif de Potsdam au printemps 1999. Il a assuré ce mandat jusqu'à sa démission. Les voyages entrepris dans ce contexte et les implications financières y relatives sont une des raisons des problèmes avec José Pereira.

Divers

Foire de l'étudiant

La CGJL a fait son acte de présence à la foire de l'étudiant en date du 18 novembre 1999 où elle a visité les stands de nombre d'organisation estudiantines.

Ordinateur

Suite à une défaillance de l'installation informatique de la CGJL, il a été décidé d'acquérir un nouvel ordinateur en date du 7 décembre 1999.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Théo Tibesart et Patrick Hienckes